

## Lettre de H. Z. Van Puflen à Émile Zola du 17 février 1898

Auteur(s) : Van Puflen, H. Z.

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les mots clés

[affaire Dreyfus](#), [Graphologie](#)

### Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

Van Puflen, H. Z, Lettre de H. Z. Van Puflen à Émile Zola du 17 février 1898,  
1898-02-17

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/7754>

### Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898-02-17](#)

AdresseAmsterdam

### Description & Analyse

DescriptionEnvoi d'un entrefilet dans la presse néerlandaise à propos d'expertise graphologique.

# Information générales

Langue [Français](#)

CotePBA PUFLEN 198\_02\_17

Éléments codicologiques

- Un bifeuillet original.
- Un imprimé original.

SourceCollection famille Émile-Zola

## Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).  
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Macke, Jean-Sébastien (édition scientifique)

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 18/11/2019 Dernière modification le 21/08/2020

---

A Monsieur Emile Zola.

Monsieur,

Dans cette lettre vous trouverez un morceau d'un journal Hollandais contenant les mots : "Expertise de Manuscrit."

Le tribunal d'Amsterdam a acquitté quelqu'un accusé d'avoir écrit des cartes postales de contenu insultant à un notaire, et bien en considérant que l'audition des témoins n'avait pas donné la preuve légitime et convaincante, et parce que le tribunal croyait ne pas avoir le droit de condamner seulement sur l'expertise de manuscrit.

Croyant que cela vous intéresserait

je ~~ai~~  
l'honneur de vous l'envoyer  
et je suis avec les sentiments de la  
plus grande sympathie

Votre dévoué serviteur.

H. van Puffen.

Amsterdam  
17 Febr. 1893

Expertise van handschrift.

Door de rechtbank te Amsterdam is iemand vrijgesproken, die beklaagd was briefkaarten met beleedigenden inhoud aan een notaris te hebben gezonden en dat wel op grond, dat het getuigenverhoor geen voldoende wettig ed overtuigend bewijs had opgeleverd. De rechtbank meende op expertise van het handschrift alleen niet te mogen veroordeelen.